

Les crédits

même pas en parler, qu'il s'agisse de normes environnementales ou de normes de travail. Quelle idée nébuleuse, vague et obscure.

À cela nous répondons: «Non, ce n'est pas du tout le cas. Relevons certaines normes des Mexicains. Où est le problème?» Devons-nous rabaisser nos normes? Absolument pas. Je suis d'accord avec le député là-dessus et c'est probablement le seul point sur lequel nous sommes d'accord.

[Français]

M. Marcel R. Tremblay (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, la motion de mon honorable collègue relève du type de déclarations générales auxquelles se livrent si facilement les députés de l'opposition.

• (1715)

Sauf votre respect, je voudrais suggérer aux députés de l'opposition de bien vouloir prendre connaissance des efforts très concrets consentis par notre gouvernement pour s'occuper de l'économie canadienne.

La motion de l'honorable député donne l'impression totalement fautive que notre gouvernement a attendu sans bouger. Les Canadiens et les Canadiennes savent bien que ce n'est pas le cas. Nous faisons un effort réel et concerté pour régler les difficultés économiques du Canada et pour inciter les entreprises à investir dans notre pays.

Notre gouvernement offre de nombreux programmes qui commencent à donner de bons résultats. La situation ne peut changer du jour au lendemain. Il n'y a pas de solution instantanée, mais nous progressons.

Grâce à l'Accord de libre-échange ainsi qu'à d'autres initiatives commerciales, les exportations du Canada ont augmenté de 11 p. 100. Cette hausse ne témoigne pas d'une croissance économique étouffée. Notre gouvernement comprend la réalité économique et a clairement démontré qu'il avait pris la direction en matière de fiscalité et d'économie.

Au cours des deux dernières décennies, l'inflation a été le problème le plus difficile à régler pour plusieurs pays mais, au Canada, notre gouvernement a réussi à dominer cet élément destructeur d'emplois et de croissance économique. L'inflation se situe actuellement aux environs du taux raisonnable de 2 p. 100. Nous avons abordé le problème en faisant appel au bon sens, ce qui a permis d'éviter des solutions miracles et d'instaurer un changement réel de manière à permettre à notre magnifique pays d'en retirer des bénéfices à long terme.

La réforme fiscale a permis aux entreprises canadiennes d'offrir leurs produits et services partout dans le monde sans être embarrassés par une taxe sur les ventes des fabricants. Il en résulte que d'autres pays considèrent que le Canada est dirigé par un gouvernement discipliné

qui privilégie une bonne gestion fiscale plutôt que des politiques sans vigueur ne visant qu'à remporter des concours de popularité. Nous avons le respect de ces autres pays et la confiance des investisseurs étrangers.

Au cours des dernières années, notre gouvernement a érigé une structure solide qui permettra une concurrence fructueuse des entreprises et des travailleurs au sein de la nouvelle économie mondiale axée sur la technologie. Qu'il nous suffise de considérer, par exemple, quelques-unes des initiatives lancées récemment par notre gouvernement pour aider les petites entreprises. J'espère que mon honorable collègue se rend bien compte que la petite entreprise est la vraie force motrice de notre économie.

Dans l'exposé économique présenté en décembre par le ministre des Finances, la limite des prêts aux petites entreprises a été haussée à 250 000 \$. D'autres formes de fonds de roulement deviennent également disponibles. Les règles régissant les investissements dans les régimes d'épargne-retraite ont été assouplies de façon à inciter davantage la population à investir dans les entreprises canadiennes.

Nous n'avons augmenté ni l'impôt sur le revenu ni les cotisations à l'assurance-chômage, nous n'avons pas augmenté non plus les taux d'imposition des petites entreprises. Il n'y a pas de cotisations sociales pour la formation. Nous avons toutefois apporté des modifications au Régime d'assurance-chômage, des modifications qui avaient été demandées par les entreprises et par les travailleurs et les travailleuses eux-mêmes. En plus de geler les cotisations à l'assurance-chômage, nous avons accordé aux entrepreneurs une exonération temporaire de cotisations pour les nouvelles entreprises et les nouveaux employés dans les entreprises déjà existantes.

Les motions de l'opposition qui condamnent notre gouvernement laissent supposer que nous devrions ignorer l'existence de notre lourde dette et dépenser, dépenser. Jamais notre gouvernement ne choisira de vivre au-dessus de ses moyens et d'imposer un fardeau financier indu à nos enfants et à nos petits-enfants. La population du Canada nous a confié la grave responsabilité de faire ce qui est le mieux pour la santé de l'économie, et nous comptons bien nous acquitter de cette responsabilité.

Nous nous sommes attaqués à des problèmes que nos prédécesseurs n'ont pas eu le courage d'aborder et nous les avons placés au premier rang de nos priorités, pas parce que cela nous plaisait, mais parce que nous savions que c'était la chose à faire. Notre gouvernement a eu le courage de reconnaître qu'il n'avait pas réponse à toutes les questions. Nous avons établi des partenariats avec des parties intéressées dans des secteurs pour veiller à nous engager sur la voie d'une reprise économique saine et complète.